

Conclusion sanitaire

2022

Eau de bonne qualité.

Origine et protection de la ressource

L'eau est d'origine **souterraine**.
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : **Procédure terminée**



Principaux paramètres mesurés

Détails des résultats

Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Eau de bonne qualité bactériologique

	Bas service	Haut service
Nombre de contrôles :	28	13
Nombre de non-conformité :	0	0

Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Elément provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.

Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.

	Bas service	Haut service
Concentration moyenne	12,6 mg/l	12,6 mg/l
Concentration maximale	14 mg/l	14 mg/l

Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché.

Pas de dépassement de la norme sur la période.

	Bas service	Haut service
Somme des pesticides	<0,01 µg/l	<0,01 µg/l

Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitement de l'eau. La concentration moyenne en aluminium est inférieure à la référence de qualité.

Eau conforme à la norme.

	Bas service	Haut service
Concentration moyenne	<10 µg/l	<10 µg/l
Concentration maximale	<10 µg/l	<10 µg/l

Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et magnésium exprimée en Degrés français (°F)

Eau très dure.

	Bas service	Haut service
Concentration moyenne	33,1 °F	33,1 °F
Concentration maximale	33,7 °F	33,7 °F



Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la consommer.

Vigilance sécheresse :



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de lavage à plein



Installer des équipements économes en eau



Respecter les restrictions sur le remplissage des piscines

Adoptez les gestes du quotidien pour économiser l'eau et respectez les consignes d'usage des autorités locales en situation de sécheresse.

Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau

sur www.occitanie.ars.sante.fr ou auprès de la Délégation

Départementale du Gard de l'ARS.